

# LES ÉCHOS DE MARICOURT

NUMÉRO 23

JUILLET 2019

## SOMMAIRE



1195, Rang 3  
Maricourt (Québec) J0E 1Y1  
450-532-2243  
[info@maricourt.ca](mailto:info@maricourt.ca)

Heures d'ouverture  
**MARDI** de 9h00 à 17h00  
**JEUDI** de 9h00 à 17h00  
Fermé sur l'heure du dîner  
Site Internet : [www.maricourt.ca](http://www.maricourt.ca)

Mot du maire, 2-3  
par Robert Ledoux

Mot du comité Environnement, 4  
par Alexandre Tessier

Date à retenir à Maricourt

Chronique Incendie, 5  
par Claude Lemire

Conseil santé pour l'été 6-7  
par Silvie Hill

Membres du conseil et employés 8

## Mot du maire

- 1-Environnement
- 2-États financiers 2018
- 3-Bureau municipal
- 4-Offre d'emploi
- 5-Comités et responsables



### **1-Environnement.**

Nous avons plusieurs questions concernant la vidange des fosses septiques. Comme mentionné dans le dernier journal de février, nous n'avons reçu qu'un seul soumissionnaire, Normand Brassard 2006 Inc. Nous avons divisé le territoire en deux secteurs et nous devrions commencer les vidanges cet automne. Vous recevrez toute la documentation d'ici là.

### **2-États financiers 2018**

Nous avons eu dernièrement notre rapport financier 2018, présenté au conseil par la firme FBL de Drummonville. Pour ceux que les détails intéressent vous pouvez vous en procurer une copie du résumé au bureau.

Nous sommes très fiers des résultats. Pour l'année 2018 nous montrons donc un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de \$56,515.00 et un surplus accumulé non affecté de \$227,020.00

Pour ces raisons nous avons pu abaisser le taux de taxation de .02 du milin pour 2019.

### **3-Bureau municipal**

Nous avons finalement fait installer une génératrice de 40Kw. Depuis plusieurs années nous attendions de pouvoir avoir une subvention pour se procurer une génératrice puisque notre bâtisse est désignée comme centre d'hébergement en cas de sinistre. Nous avons pu bénéficier de la subvention disponible au volet II de l'agence 911 De plus, comme nous manquons assez souvent d'électricité, il est important de pouvoir protéger nos dossiers et poursuivre le travail.

### **4. Comités et responsables**

Pour votre information, voici la liste des comités et des responsables :

## Mot du maire, suite

### 4-Offre d'emploi

Nous venons tout juste d'apprendre que notre directrice générale Mme Lyne Gaudreau ne pourra pas continuer à travailler pour la municipalité de Maricourt. Elle essayait de jumeler Racine et Maricourt mais la tâche est trop exigeante. La municipalité de Racine demande beaucoup de son temps et Maricourt ne peut pas se payer une DG à plein temps. Nous allons donc devoir chercher un ou une candidat-e pour le poste de directrice général-e à temps partiel.

Si vous connaissez quelqu'un ou quelqu'une qui aurait les aptitudes et qui serait intéressé-e au poste veuillez s.v.p. nous en faire part. Mme Gaudreau ne nous laisse pas dans le pétrin, elle va rester jusqu'à ce que l'on trouve un ou une remplaçante.



### 5-Comités et responsables :

Pour votre information, voici la liste des comités et des responsables :

Robert Ledoux	Membre d'office de tous les comités, MRC
Silvie Hill	Responsable : Journal, Comité Ressources humaines, Centre communautaire et Loisirs
Serge Turcotte	Responsable : Sécurité civile Comité Incendie, Journal
Alexandre Tessier	Responsable : Environnement, Centre communautaire et Loisirs,
Léo Dandurand	Responsable : Voirie, Comité Sécurité civile, Urbanisme, Environnement
Gilles Desmarais	Responsable : Trans-Appel, Comité Voirie, Centre communautaire et Loisirs
Michael Selby	Responsable : Ressources humaines, Comité Voirie, Urbanisme

Je vous souhaite à tous une belle et chaude saison estivale après le rude hiver que nous avons eu. Joyeuses vacances et soyez prudents.

Au plaisir,

Robert Ledoux, maire

## Mot du Comité Environnement, par Alexandre Tessier, conseiller

### Information compostage

Un avis a été envoyé aux citoyens concernés par la nouvelle loi pour le bannissement des matières organiques qui se retrouvent sur les sites d'enfouissements. En 2020, il sera interdit de jeter tout aliment organique dans nos poubelles domestiques. Félicitations à tous ceux et celles qui ont déjà adopté de bonnes habitudes écologiques.

### Date à retenir à Maricourt

Séances du conseil 2019 :

9 juillet

13 août

10 septembre

8 octobre

12 novembre

10 décembre

Date **limite** des versements  
de taxes 2019

28 mars

30 mai

8 août

10 octobre

Tire de chevaux

18 août 2019

Collecte Gros rebuts

24 octobre



**Dimanche 18 août 2019 Dès 13h00**

**Sur le terrain des Loisirs de Maricourt**

**Entrée : 10 \$**

**(Enfants moins de 12 ans gratuit)**

Prix de présence

Repas disponible sur place

**\*\*N'oubliez pas vos chaises\*\***

Information: 450-532-2961  
450-532-2302



**Au profit de la Fabrique Ste-Famille,  
secteur Maricourt et du Comité des Loisirs.**



## Chronique Incendie, par Claude Lemire, Tpi



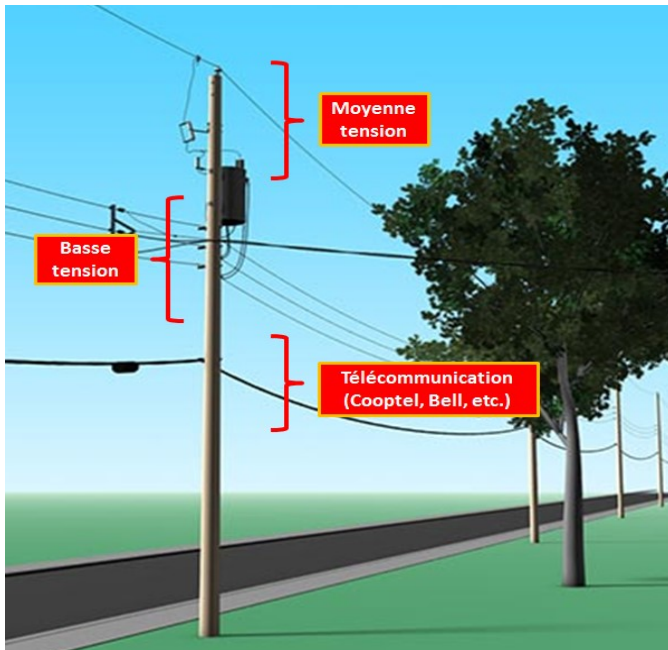
Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Valcourt  
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc  
(450) 532-1903 prevention@cooptel.qc.ca



### Les grands vents :

À chaque année, lors de neige abondante, de grands vents ou par accidents, vos pompiers sont appelés à intervenir parce que des fils ou des câbles électriques sont tombés au sol, menaçant de le faire ou parce que des branches ou des arbres entrent en contact avec ces derniers. L'image ci-bas illustre les 3 zones qui sont occupées dans un poteau. Il ne faut jamais approcher à moins de 3 mètres des fils ou câbles qui sont dans la zone « Moyenne tension » et « Basse tension ». Demeurez vigilant avec les échelles, les perches de piscine, l'élagage etc. Si vous constatez un danger imminent dans cette zone, composez le 911. Si la situation n'est pas urgente mais risque de le devenir éventuellement, communiquez avec Hydro-Québec.

Dans la plupart des poteaux, les conducteurs qui sont les plus bas, sont ceux de télécommunication (Cooptel, Cogeco, Bell, etc.) Ces conducteurs transportent qu'une très faible tension (moins de 48 volts) et représentent un danger négligeable. Si un de ces câbles est tombé dans la rue et peut nuire à la circulation, composez le 911. Si non, communiquez directement avec le fournisseur impliqué.



### Le Plan d'évacuation :

Avoir un plan d'évacuation et en faire l'exercice à l'occasion augmente vos chances de sortir sain et sauf de votre domicile en cas d'incendie. On prévient ainsi la panique et, par conséquent, les gestes imprudents puisque chacun sait quoi faire et par où sortir. Prévoyez, avec vos proche un moyen d'évacuation alternatif à celui couramment utilisé. En prévoyant un point de ras-semblement, il est plus facile, une fois à l'extérieur, de retrouver tous les occupants après l'évacuation et d'en faire le décompte. Il est important de déterminer, avec tous les occupants de votre domicile, l'endroit où l'on se retrouve. Cela peut être près de l'arbre devant la maison, dans la cour du voisin d'en face, sur le trottoir, peu importe. L'important c'est de déterminer un lieu facile d'accès, où vous aurez la meilleure vue d'ensemble sur le bâtiment et qui ne nuira pas à l'arrivée des pompiers.

Lors d'un incendie, les produits de combustion contenus dans la fumée se dirigent vers le plafond. Par conséquent, la meilleure façon de se déplacer est de marcher à quatre pattes le long des murs. Fermez toujours les portes derrière vous pour éviter que la fumée se propage et pour retarder la progression des flammes.

Si vous êtes enfermés dans une pièce, vérifiez d'abord du revers de la main si la porte est chaude. Si oui, ne l'ouvrez pas. Bouchez le bas de la porte avec un drap, une serviette ou un vêtement pour empêcher la fumée d'entrer. Si vous avez un téléphone, composez immédiatement le 9-1-1 et avisez-les que vous ne pouvez quitter la pièce, allez à la fenêtre et signalez votre présence en agitant un drap, une serviette ou un vêtement et attendez que les pompiers viennent vous chercher.

Abonnez-vous à la page Facebook de la «Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt» où d'autres conseils de prévention sont disponibles.

**Nous vous remercions de prendre le temps de lire nos chroniques.  
Votre service de prévention incendie est là pour répondre à vos interrogations.  
N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le (450) 532-1903 pour toute question.**

---

## Conseil santé pour l'été, par Silvie Hill, conseillère

---

### **Nous ne sommes jamais trop prudents.**

Considéré comme le 3<sup>e</sup> été le plus chaud jamais enregistré au Québec, 2018 fut aussi l'un des étés ayant causé le plus d'ennuis de santé aux citoyens. Seulement sur le territoire de l'Estrie, 15 décès ont été attribués aux températures excessives. Avec l'augmentation des extrêmes de la température attribuable aux changements climatiques, les étés comme 2018 risquent de devenir de plus en plus fréquents. D'ailleurs, selon les estimations d'ici 15 à 20 ans un été normal ressemblera à celui de 2018 avec un grand nombre de jours dépassant la barre des 30 degrés Celsius. Il est donc important de nous adapter et d'être vigilant lors des journées chaudes d'été.

Nous sommes tous à risque d'être affecté physiquement lors d'une vague de chaleur, néanmoins certaines personnes doivent être encore plus vigilantes ou nécessite de notre part une plus grande surveillance. Bien évidemment les personnes âgées, les enfants de moins de 5 ans ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur sont les premiers à qui nous pensons au bien-être lors d'épisode de canicule. Il faut toutefois, aussi savoir que les personnes ayant de graves problèmes de santé mentale, des problème de consommation d'alcool ou de drogue et les personnes qui n'ont pas accès à un endroit frais ou climatisé sont tout aussi à risque d'être en danger pendant une période de chaleur caniculaire.

### **Voici certains symptômes chez les adultes nécessitants une intervention rapide d'un professionnel de la santé.**

.difficulté à respirer;

convulsions (raideur du corps et contractions saccadées et involontaires des muscles);

.signes de dégradation de l'état de conscience : confusion, comportement inhabituel, agitation

hallucinations;

absence de réaction aux stimulations;

.perte de conscience;

.signe de coup de chaleur : peau sèche, rouge et chaude ou pâle et froide, température de plus de 39,5 C (103,5 F) au thermomètre buccal ou de plus de 40 C (104 F) au thermomètre rectal, étourdissements ou vertiges, paroles confuses et illogiques, comportement agressif ou bizarre;

.malaise généralisé.

Le coup de chaleur peut survenir brusquement et entraîner la mort en un court laps de temps s'il n'est pas traité.

L'impact de la chaleur sur les enfants est encore plus problématique, car la détérioration de leur état de santé peut être rapide et difficile à remarquer. À l'apparition de symptômes, il est souvent nécessaire de consulter un professionnel de la santé afin d'assurer le prompt rétablissement de l'enfant.

---

## Conseil santé pour l'été, (la suite) par Silvie Hill, conseillère

---

### Voici certains symptômes indiquant des complications liées à la chaleur :

- .peau, lèvres ou bouche sèches;
- .couleur anormale de la peau, qui devient pâle ou rouge;
- .yeux creux et cernés; urine foncée et en moins grande quantité;
- .vomissements, diarrhée;
- .agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion;
- .difficulté à respirer;
- .sommolence, sommeil prolongé et difficulté à se réveiller;
- .température corporelle de plus de 38,5 C (101,3 F) au thermomètre rectal ou plus de 37,5 C (99,5 F) au thermomètre buccal.

### Comment se protéger

Pour se protéger, il est essentiel de s'hydrater suffisamment, d'éviter l'alcool et de réduire sa consommation de caféine. Il faut aussi se rafraichir en prenant une douche ou un bain frais tous les jours tout en s'assurant d'hydrater notre peau avec une serviette d'eau fraîche plusieurs fois par jour. Il faut s'assurer de porter des vêtements adaptés à la chaleur et au soleil en privilégiant les vêtements qui nous protégeront du soleil tout en étant amples et légers. Il faut aussi réduire l'effort physique lors de ces journées, et ce, même lorsque nous sommes en bonne santé.

Pour ce qui est des bébés ou des enfants assurés vous de les hydrater suffisamment. Il est important pour les enfants de leur faire boire de l'eau aux 20 minutes, d'allaiter plus régulièrement les nourrissons et de faire boire de l'eau au bébés entre les biberons. Les bains et les serviettes d'eau fraîche seront eux aussi des outils importants pour protéger les enfants de la chaleur. Les enfants sont plus sensible à la chaleur que les adultes, il faut donc limités davantage leurs expositions à toutes activités qui pourraient les exposés aux températures excessives, pour ce faire déplacé vos activités extérieures à des heures où la température est plus clémente.

Sur ce passez un bel été et soyez prudent.

---

---

## Ça y est, un conteneur pour le verre à Racine!

### LE VERRE QU'IL AIME RECEVOIR

Bouteille en verre clair ou de couleur\*  
Bouteille de boisson gazeuse ou alcoolisée\*  
Contenant en verre alimentaire\*

#### IMPORTANT

\* Rincer les contenants, récupérer le couvercle séparément, laisser les étiquettes.

### LE VERRE QU'IL N'AIME PAS RECEVOIR

Vaisselle  
Verre à boire et coupe de vin  
Pyrex, Porcelaine et céramique  
Vitre (verre plat) Vitre d'auto et écran  
Lunettes, Miroir  
Ampoule électrique et tube fluorescent  
Fibre de verre

**OUI, à la POUBELLE!**

## Membres du conseil et employés

Maire : Robert Ledoux  
Conseillère : Silvie Hill  
Conseiller : Serge Turcotte  
Conseiller : Alexandre Tessier  
Conseiller : Léo Dandurand  
Conseiller : Gilles Desmarais  
Conseiller : Michael Selby  
Directrice générale : Lyne Gaudreau  
Directrice adjointe : Nancy Daigle  
Concierge : Mariette Paquette  
Inspecteur Bâtiment et Environnement :  
Sylvain Demers  
Inspecteur Voirie : Claude Lehouillier  
Inspecteur Voirie : André Tremblay  
Responsable Compostage : Lise Groulx



#### Bâtiment et permis :

Communiquez avec l'inspecteur en bâtiment, M Sylvain Demers au 450-532-2243 poste 104 ou lui laisser un message dans la boîte vocale. Vous pouvez aussi le joindre par courriel : demers06@gmail.com

#### Location du Centre communautaire :

Communiquez avec le bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau au 450-532-2243 ou avec Mme Mariette Paquette au 450-532-3933

#### Loisirs de Maricourt

Pour toutes demandes ou informations en loisirs, veuillez contacter M. Réjean Paquette au 450-532-2302